

Réunion Groupe-pays MADAGASCAR

Le 13 septembre 2017 – de 10h30 à 12h30

Au MEAE – DAECT, 57 BD des Invalides, 75007 PARIS – salle 2008

Métro, ligne 10 ou 13 : Duroc

*Présidée par Madame **Isabelle Boudineau**, Vice-présidente en charge de l'Europe et de l'International à la Région Nouvelle-Aquitaine, et Présidente du groupe-pays Madagascar*

La réunion du groupe-pays Madagascar est convoquée dans la perspective de la tenue des Assises de la coopération décentralisée franco-malgache.

La réunion du groupe-pays a été principalement dédiée à informer sur l'avancement de l'organisation des Deuxièmes Assises de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales malagasy et françaises qui auront lieu du 24 au 26 octobre 2017 à Antananarivo.

Agenda des réunions préparatoires et niveau d'inscription

Les thèmes des ateliers des Assises ont été identifiés pendant l'atelier de mars 2017 puis confirmés lors de la réunion du groupe-pays de juin 2017. Le premier comité de pilotage et le groupe-pays qui l'a précédé a permis d'affiner et d'engager les collectivités françaises dans le contenu des ateliers tandis que la partie malgache s'est saisie sur les aspects logistiques et de mobilisation.

Cités Unies France (CUF) a synthétisé les propositions et animé les échanges durant la période estivale peu propice. L'ambassade de France à Madagascar fait un travail important de suivi, notamment des inscriptions et de sensibilisation lors de sessions hebdomadaires de dialogue avec les autorités malgaches.

Elle souhaite insister sur l'urgence de réserver les billets d'avion et les hôtels. Des facilités seront prévues pour les visas (l'ambassade de Madagascar en France s'y engage), et il est conseillé aux collectivités qui seront présentes aux Rencontres de l'Internationalisation des Collectivités Territoriales de CUF de saisir l'opportunité de leur déplacement pour aller faire signer leurs demandes de visa à l'ambassade de Madagascar en France.

Le niveau de représentation des collectivités et des organismes français est très satisfaisant, environ 60 français. Les organisateurs se réjouissent de cette perspective. Aucune représentation ministérielle ne sera prévue.

Du côté des régions, M. Rousset, Président de la région Nouvelle-Aquitaine, un représentant de la Région Ile-de-France (M. Nasrou, vraisemblablement), et la région Normandie, représentée par ses représentants locaux, participeront.

L'ARF sera représentée au niveau technique, Mme Costes, Présidente de la commission internationale ne pouvant être présente. France Urbaine et CUF seront représentées.

Programme général & évolution récente

Intégration de la thématique Développement urbain durable

Lors de la rencontre de M. Lemoyne (Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères) et de M. Mahafaly Solonandrasana (Premier Minsitre malgache) à Abidjan (Côte d'Ivoire), la ville durable a été présentée comme le thème principal des Assises.

Afin de donner suite à cette annonce, le comité d'organisation suggère que la région Ile-de-France, en lien avec l'Institut des Métiers de la ville (IMV) puisse s'exprimer en plénière, afin de donner une tonalité spécifique en ouverture. Un cadrage de la prise de parole sera assuré il est proposé que deux cafés thématiques viennent directement traiter du sujet.

- CUF a envoyé un mail afin de préparer la mise en œuvre de cette articulation autour de IMV

Evènements connexes

Le déroulé global des Assises n'a pas évolué. Il est question de quatre ateliers simultanés (25 octobre) et d'un atelier en plénière (le 26 octobre). Cette répartition était initialement calquée sur la forte demande en matière de gouvernance et fiscalité, qui justifiait une non concurrence de ce dernier avec d'autres sujets.

Pour les quatre ateliers du 25, il convient de mettre en simultané un atelier transversal et un plus technique :

- 25 octobre matin : Développement économique / Gestions des risques (en simultané)
- 25 octobre après-midi : Gestion de Eau, assainissement, déchet / jeunesse (en simultané)
- 26 octobre matin : L'atelier gouvernance et fiscalité est central mais il faut veiller à ce que le positionnement en plénière ne soit pas redondant avec la clôture.

La date limite du rendu des notes de cadrage et des différents documents, pour assurer une communication et une logistique optimales, est le **30 septembre 2017**.

Ateliers

Atelier Jeunesse

Des échanges avec la collectivité cheffe de file française (CD Finistère) ont permis d'identifier des angles saillants : citoyenneté, mobilité et insertion professionnelle. La culture sera également un sujet important : comment, grâce à l'outil culturel, peut-on mobiliser les jeunes, les intéresser aux politiques publiques et les faire passer des messages ?

Des échanges téléphoniques ont permis de rapprocher les différents intervenants pressentis, en lien étroit avec France Volontaires, qui souhaite mettre l'accent sur la réciprocité.

- La région Nouvelle-Aquitaine a identifié la présence d'une jeune volontaire malgache, qui a effectué son service civique international en Nouvelle-Aquitaine, et pourrait témoigner de l'aspect réciprocité.

Des arbitrages quant aux interventions sont toutefois encore nécessaires. CUF fera des recommandations également sur le déroulé. Point de vigilance : il faut veiller à ne pas multiplier les demandes de cafés thématiques.

Rappel : Lancées sous le signe de la jeunesse et la participation, les comités de pilotages se sont accordés sur la participation de jeunes aux différents ateliers, comme « grands témoins », « observateur ».

- Il faut concrétiser cette participation des jeunes au-delà de l'atelier jeunesse.

Un café thématique pourra être dédié à l'intervention de l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg), qui a un partenariat avec l'Université de Fianarantsoa et qui pourra présenter une forme de coopération décentralisée différente.

Atelier Gestion des risques

L'atelier abordera les enjeux de coordination et du rôle des collectivités territoriales en matières de gestions des crises et catastrophes. Observant une homogénéité des événements climatiques, il semble pertinent de mettre en commun les expériences et initiatives à capitaliser.

Il s'agira de partir des acteurs en présence à différents niveaux et de témoignages de terrain, pour identifier les voies de progrès, des idées nouvelles et éventuels projets prioritaires. L'atelier traitera d'approche institutionnelle et de capitalisation de bonnes pratiques des acteurs opérationnels.

Trois collectivités ont été identifiées pour témoigner des actions engagées face à ces risques, il convient d'identifier la nature plus précise de leur témoignage, en lien avec les présentations structures institutionnelles : PIROI, BNGRC-BRGRC.

- Télécom Sans Frontières évoquée par le SCAC est un partenaire actif et de terrain, qu'il convient de faire témoigner. Pompiers Humanitaires France témoignera sur l'autonomisation de la réponse et ses travaux au long cours.
- Dans le cadre des fonds « Crises et catastrophes » de CUF, une intervention générale sur le rôle des collectivités et la contribution de la coopération décentralisée aux questions d'urgence lancera la réflexion sur l'identification de projet à appuyer grâce au « fonds Madagascar », ouvert après le passage du cyclone Enawo.

Atelier Développement économique

Saint-Etienne, chef de file français, s'est mobilisée pour faire une première proposition, proposant une animation ambitieuse. Au regard d'une participation importante, l'aspect dynamique du dialogue devra être enrichie par des recommandations concrètes.

La problématique générale est « quelles actions une collectivité peut mettre en place pour favoriser le développement économique de son territoire ? » et en toile de fonds les enjeux du développement économique pour les collectivités.

En attente de retour des acteurs malgache identifiés, des propositions de réalisation concrètes en binôme (Itasy - Nouvelle-Aquitaine) sont envisagées.

La Chambre de Commerce et de l'Industrie France Madagascar a également été suggérée, notamment pour les filières de la soie et du canard.

Le GRET, AXA Energie et Positive Planet accompagnent Electriciens Sans Frontières autour des micro-activités génératrices de revenus grâce à l'énergie, l'exemple « Café Lumière ». En cours d'évaluation, cette initiative fait l'objet d'études de capitalisation qu'il peut être intéressant de mentionner durant l'atelier. La région Atsinanana pourrait susciter une discussion sur la mobilisation des ressources financières, sans nécessairement parler de leur cas en particulier.

Rappel : Il faut rester vigilant sur le fait que l'atelier Développement économique est étroitement lié à la gouvernance, notamment sur l'aspect fiscal. Il sera donc nécessaire que l'atelier Gouvernance fasse écho à l'atelier Développement économique.

Atelier Eau, assainissement, déchets

Grand Lyon Métropole, chef de file français, anime la réflexion (plusieurs RDV téléphoniques se sont tenus). Au regard de la multiplicité d'acteurs et de projets, l'idée de l'atelier est de se pencher sur les questions de mobilisation de fonds et de gestion de l'eau et des déchets.

PS-Eau a proposé qu'une représentante de Ran'Eau fasse l'animation plutôt que M. Touron, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. L'importance de donner une place au GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement) a également été soulignée, notamment pour ses avancées à Mahajanga et à Fianarantsoa.

- Il semble essentiel de traiter la question des déchets, Antsirabe et Mahajanga ont des exemples intéressants, l'ONG GEVALOR et l'Institut des Métiers de la Ville peuvent en avoir aussi.
- Les outils de financement « des 1% » seront présentés dans leur réalité et promu.

Remarque : La présentation des projets des 1% pourra être intégrée au livret et à l'atelier, notamment sur les logiques de financement les outils de gestion des politiques publiques.

Atelier Gouvernance

Cet atelier fait l'objet d'attentes fortes, la gouvernance est le dénominateur commun des actions de coopération à Madagascar, mais aussi de difficultés à centrer le débat autour de sujets transversaux. La réussite de la coopération décentralisée repose sur la place des collectivités et leur reconnaissance dans le paysage institutionnel.

La présence de nombreux réseaux de collectivités, et le rapprochement de France Urbaine et l'Association des Maires des Grandes Villes Malgaches, semble légitimement devoir incarner les enjeux de coopération en matière de gouvernance, fiscalité et renforcement des politiques publiques.

La commune de Mahajanga est particulièrement engagée dans le réseau de AMGVM, sur les enjeux de fiscalité notamment.

Plusieurs sujets connexes sont évoqués : l'intercommunalité, les pratiques d'appui institutionnel (Normandie), la volonté de région malgache de capitaliser sur l'expertise acquise (collaboration entre les régions Vakinankaratra et Atsinana).

- M. Elong Mbassi, représentant de CGLU Afrique et observateur des évolutions de développement urbain et des modes de gouvernance pourrait aborder en introduction des questions de gouvernance et les enjeux à Madagascar en particulier.

Livrable, contributions écrites et promotion

Présence Délégation malgache aux Rencontres de l'Internationalisation des Collectivités Territoriales (RAICT) – 9 et 10 octobre 2017 – Pavillon d'Armenonville

Les RAICT accueilleront une délégation malgache, ayant souhaité pour cette année des Assises, valoriser leur présence d'un stand.

A ce jour, deux temps fort sont à l'agenda :

- l'intervention du Premier Ministre durant la séance plénière des Rencontres (mardi 10 octobre de 11h à 12h30),
- un temps Madagascar sur la Scène TV (16h00-16h30). La coordination sur le protocole et le contenu est encore en cours mais il est envisagé de promouvoir les Assises et de faire le point sur l'avancée de l'organisation, de façon informelle.

Pas de dossier-pays, mais un livret-programme riche en informations

Sur une proposition de l'Ambassade de France, un livret des assises sera édité. Il est proposé à CUF de l'enrichir en données sur la coopération en proposant des focus sur plusieurs projets de coopérations en cours.

Le document compilera la carte des engagements des collectivités territoriales du MEAE et sera illustré d'un rapide historique de la coopération, des évolutions connues de part et d'autres, et de quelques encadrés de coopérations remarquables. Il a vocation à être un document dense, qui permet de ré-identifier les acteurs de la coopération de territoire à territoire.

- Les organisations de type réseau de collectivités et organismes institutionnels sont priés de nous faire parvenir leur paragraphes de présentation des que possible (FU, ARF, CUF, FV, AFD...)

Il est décidé de la publication du dossier-pays à la suite des Assises, restituant le contenu et les conclusions des ateliers ainsi que les perspectives de travail.